

Vouloir la croissance

Un pari prométhéen ?

BERNARD ESAMBERT*

Entre la création du Marché commun et la première crise pétrolière, en 1973, la France a connu une croissance nettement plus rapide que le reste de l'Europe (alors même que celle-ci réduisait son retard sur les Etats-Unis). Depuis, elle est passée dans le peloton de queue des pays développés. Pour Bernard Esambert, il n'existe pas de voie moyenne : se résigner à une croissance faible, c'est se condamner au déclin, dans tous les domaines ; le retour d'une expansion vigoureuse est un « pari prométhéen ». Un pari dont la réussite repose aussi bien sur le dynamisme des entreprises que sur l'action déterminée de la puissance publique. Plaidoyer pour un retour au volontarisme.

Depuis la seconde crise pétrolière, c'est-à-dire depuis 1980, et à l'exception de ces quatre dernières années, la France est devenue l'élève médiocre de la classe européenne : sa richesse a cru moins vite (de 0,20 à 0,40 % par an) que celle de l'Union. De 1960 à 1973, elle en était le meilleur élève, avec une

avance d'un point par an – avance qui la singularisait notamment par rapport à sa grande voisine, l'Allemagne. Entre les deux crises pétrolières, cette avance s'est réduite à un quart de point, pour déboucher sur un retard qui est une première dans l'histoire de la France contemporaine. Pourtant, « ajouter de la

croissance à la croissance », comme d'autres pays savent le faire, n'est pas une utopie : la France doit se reporter en tête du peloton pour participer sans complexe à la construction européenne et en être même un acteur exigeant, par le poids d'une économie régénérée et dynamisée. C'est, bien sûr, l'affaire des entreprises – y compris les plus petites – dans un cadre libéral aménagé par l'Etat.

A l'Etat de définir et de développer ce qu'on pourrait appeler l'« intelligence économique » de la nation. Cela passe par un allègement du prélèvement public et des charges sociales, des encouragements à la créativité, à l'innovation, à la recherche-développement, une éducation alliant culture générale et préparation à la vie professionnelle, de meilleures infrastructures dans le domaine de l'information et de la communication..., mesures qu'il s'agit de prendre à doses non homéopathiques et de mettre en perspective. Le politique doit avoir pour tâche incessante d'expliquer aux citoyens qu'une bonne place dans la compétition internationale est un préalable indispensable pour avoir une France soudée, unie et forte – cela étant également vrai au niveau européen.

* Président du Conseil de surveillance de la Banque Arjil, ancien conseiller industriel de Georges Pompidou.

Face aux contraintes et aux bouleversements des dernières décennies, les pays ont réagi différemment. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les « destructions créatrices » chères à Schumpeter ont trouvé un terrain favorable, grâce auquel les réductions d'emplois dans les grandes entreprises sont compensées par des créations dans les services et les secteurs de haute technologie. En Asie du Sud-Est, plusieurs nations ont profité du tremplin de la compétition économique pour connaître des taux de croissance à deux chiffres, mais n'ont pas su respecter les normes financières qui sont la condition d'une croissance continue. En Europe, certains pays ont vécu la mondialisation comme une source de contraintes. C'est, d'une certaine façon, le cas de la France.

1960-1973 : L'ESPRIT DE CONQUÊTE

Pour évaluer notre position présente et nos possibilités d'avenir, un petit rappel historique n'est pas inutile.

Dans l'Hexagone, deux types d'entreprises ont toujours coexisté : celles qui partaient à l'assaut des marchés sans se soucier des aides dont elles pouvaient bénéficier ; celles qui cherchaient à tirer profit de leur voisinage avec l'Etat. Les secondes ont fait prendre à la France, à certaines époques, dix ans de retard – dans la sidérurgie et la machine-outil, dans les télécommunications et l'électronique. Ce clivage existait au début des années 60, quand le monde patronal était violemment divisé entre ceux qui voulaient affronter le grand vent de la concurrence communautaire et ceux qui souhaitaient que l'industrie française se renforce d'abord.

Le pari a cependant été pris d'ouvrir une France tournée vers son

ancien empire à la compétition européenne. Pari audacieux, si l'on se rappelle les craintes qui s'exprimaient alors sur l'insuffisance quantitative de l'industrie française, sur le poids des charges sociales et fiscales qui diminuaient la compétitivité de nos entreprises. En 1970, pourtant, la productivité des entreprises de l'Hexagone est au niveau de la moyenne européenne. Mais seul un petit nombre d'entre elles sont en mesure de se comparer, par la taille, aux très grands groupes

Au début des années 60, le monde patronal était divisé entre ceux qui voulaient affronter le grand vent de la concurrence communautaire et ceux qui souhaitaient que l'industrie française se renforce d'abord.

européens et américains dont la croissance entraîne le reste de l'économie. Pour la progression du commerce extérieur, la France est encore en queue du peloton des Six de la Communauté européenne (bien qu'elle ait très largement dépassé la Grande-Bretagne), et la structure des exportations fait une trop large place aux produits à faible valeur ajoutée. Dans le domaine de la recherche, le déficit de notre balance des licences et brevets reste important. Au total, malgré des efforts méritoires, l'industrie française, encore fragile, n'a pu résoudre en dix ans tous les problèmes posés par son ouverture au monde.

Mais les prémices d'un nouveau bond en avant sont déjà perceptibles. Les effets du Marché Commun sont irréversibles, le Kennedy-Round et le débarquement des multinationales américaines ont ouvert les yeux des industriels sur un monde plus vaste que le marché européen auquel ils ont consacré l'essentiel de leurs efforts depuis 1958. Enfin, mai 68 a été conjuré par une injection de pouvoir d'achat qui va propulser l'économie française en avant.

De la fin des années soixante à 1973, l'industrie française prend un nou-

veau départ, vers le grand large cette fois. Grâce aux multiples encouragements de la puissance publique, un extraordinaire effort d'investissement lui donne une capacité de production supérieure à celle de la Grande-Bretagne et un outil industriel plus neuf que celui de l'Allemagne. Ses exportations doublent presque. La France se place au troisième rang dans le commerce mondial après les Etats-Unis et l'Allemagne, mais à égalité avec le Japon et devant la Grande-Bretagne.

La concentration industrielle de la France s'accélère sous l'aiguillon des pouvoirs publics. De nombreuses fusions conduisent à la création de groupes comme Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Pechiney-Ugine-Kuhlman, Thomson et la CGE dans le secteur électrique et électronique, Rhône-Poulenc et ATO dans la chimie, Creusot-Loire et Babcock-Fives dans la mécanique, la SNIAS dans l'industrie aéronautique... L'industrie française, appuyée par l'appareil de l'Etat, a désormais, avec un peu de retard sur ses voisins, une mentalité plus internationaliste. Mais le tableau comporte encore quelques ombres : la structure du commerce extérieur s'améliore trop lentement, la notion d'investissements français à l'étranger en réponse aux investissements étrangers en France progresse mais ne se concrétise pas suffisamment, la recherche permanente de gains de productivité s'accompagne de tensions sociales, apaisées par des augmentations de salaires hiérarchisées – lesquelles confortent un début d'inflation dans tous les pays européens.

Parallèlement, le domaine du financement connaît une révolution avec le début de la libéralisation des circuits, un aménagement du territoire dynamique et volontariste rationalise les implantations, les efforts souvent empiriques mais permanents de la puissance publique stimulent l'activité. Résultat : le taux de croissance annuel de l'économie française dépasse largement celui de

tous les pays voisins. Mais la pression de la compétition internationale demeure, et aussi la nécessité pour l'industrie d'acquiescer un poids supplémentaire.

RECULS ET RENONCEMENTS

En 1974 et en 1980, comme la plupart des autres pays, la France considère que la crise sera de courte durée et privilégie l'accroissement du pouvoir d'achat plutôt que la rigueur. La rentabilité des entreprises diminue fortement après chacun des deux chocs pétroliers ; leur structure financière se dégrade, l'investissement stagne, des pans entiers de notre industrie souffrent tandis que les aides financières de l'Etat ne font que retarder la disparition de certaines activités, sans permettre l'apparition de nouveaux pôles de compétitivité.

En 1982-1983, les nationalisations permettent de rassembler dans des entités atteignant la taille critique des activités parfois encore trop dispersées et la recapitalisation des quelques grands groupes. Après l'échec de la relance de 1981-1982 se met en place une politique de rigueur. Dès 1983, la libéralisation progressive de l'économie dans tous les domaines (prix, systèmes bancaire et financier, change, emploi) et un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux entreprises permettent un lent redressement du monde industriel. A partir de 1987, les effets cumulatifs de ces mesures provoquent, avec l'appui d'une accélération de l'économie mondiale, un nouvel élan. Les entreprises améliorent sensiblement leur cash flow et leurs fonds propres. L'Etat a rompu avec le volontarisme sectoriel. Le ministère de l'Industrie conçoit son rôle comme celui d'un avocat des entreprises nationales et des grands projets, comme dans la période pompidolienne. Les PME et la natalité industrielle sont l'objet de la bienveillante attention de l'Etat. Comme sous Raymond Barre, le

traitement des canards boiteux est devenu plus sélectif. C'est sans fleurs ni couronnes qu'est enterrée la politique industrielle interventionniste antérieure.

Pourtant, une constante subsiste : 80 à 90 % des aides financières directes à l'industrie bénéficient à une quinzaine de groupes industriels, les mêmes depuis trente ans. L'Etat français distribue, directement et indirectement, environ 100 milliards de francs par an à l'industrie, mais il est loin d'être le seul : l'OCDE a calculé que les aides aux secteurs industriels sont à peu près comparables d'un pays à l'autre. Si l'on ajoute à ces subventions les allègements fiscaux et les prêts bonifiés, le soutien correspond globalement, pour l'ensemble des pays de la Communauté, à près de 9 % de la valeur ajoutée industrielle. Ce qui confirme que, plus un Etat dispose de pouvoirs, plus il est sollicité par les groupes de pression qui en attendent des rentes confortables.

En 1986, le contexte de dénationalisation initié par la Grande-Bretagne gagne la France, où de nombreuses banques et plusieurs grands groupes industriels sont privatisés. L'épargne se place un peu moins dans la pierre et un peu plus dans les usines, et il apparaîtra plus difficile aux pouvoirs publics français d'aider les entreprises non adaptées à la compétition internationale : les modes de fonctionnement des gouvernements sont maintenant en compétition les uns par rapport aux autres. Désormais, c'est la sélection naturelle qui permettra l'émergence des champions. Au Japon, ce qui compte plus que la politique industrielle et que le rôle, très amplifié par les médias, du MITI, le fameux ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie, c'est la compétition sur le marché domestique (où les prix sont cependant

élevés), l'efficacité des fournisseurs et l'exigence des clients japonais.

Dans les années 90 se confirme l'existence d'un grand nombre de champions français de taille mondiale. Très souvent, on peut trouver un groupe français au sein de l'oligopole qui imprime son élan à un secteur. Pourtant, l'économie française traîne globalement les pieds en valeur absolue (sauf en 1995) et en valeur relative par rapport aux Etats-Unis, qui sont en pleine régénération, et à l'Europe, dans laquelle elle a perdu le rôle d'avant-centre.

A la fin des années 90, les nouvelles technologies entraînées par la magie du réseau Internet connaissent partout un développement accéléré, mais beaucoup plus aux Etats-Unis qu'en Europe, où la France finit cependant par faire jeu égal avec ses voisines dans les dernières années du siècle.

Plus un Etat dispose de pouvoirs, plus il est sollicité par des groupes de pression qui en attendent des rentes confortables.

UNE FRANCE MOYENNE DANS UNE EUROPE FAIBLE

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Pour le niveau de vie, nous avons rétrogradé dans le classement de la zone euro, et le Royaume-Uni nous dépasse de nouveau depuis une dizaine d'années. Notre taux d'investissement productif reste sensiblement inférieur à celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Nos parts de marché à l'exportation continuent à rétrograder, comme d'ailleurs celles de tous les grands pays d'Europe occidentale. Le poids des dépenses publiques dans notre PIB, malgré une légère tendance à la baisse, est encore largement supérieur à celui de la plupart des pays développés. Même s'il a amorcé très provisoirement un reflux, notre taux de chômage reste très supérieur à celui des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne,

des Pays-Bas... Nos dépenses de recherche-développement et nos dépôts de brevet nous classent loin derrière les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne. Enfin, pour le taux de croissance moyen depuis 1981, nous sommes dans la queue du peloton des pays développés, à l'exception de ces trois dernières années.

Il faut ranger aussi parmi les mauvaises nouvelles un taux de syndicalisation français sensiblement plus faible que celui des autres pays de l'Union européenne, et accusant une baisse plus accentuée depuis 1970 : on sait que ce phénomène n'est pas synonyme de paix sociale.

Les bonnes nouvelles sont plus rares, mais tout de même loin d'être négligeables. Si notre PIB a rétrogradé pendant quinze ans par rapport à la moyenne européenne, la croissance de la France est très légèrement supérieure à celle de l'Union à partir de 2000 et surtout le taux d'épargne des ménages français reste sensiblement supérieur à celui observé en Allemagne, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni... (pour certains économistes, il existe une corrélation à long terme entre taux d'épargne et croissance). Nous sommes le deuxième pays d'accueil, après la Grande-Bretagne, pour les investissements étrangers : selon l'OCDE, la France est l'un des rares pays développés à en avoir attiré davantage en 2001 qu'en 2000.

Au total, notre position est très moyenne, alors qu'elle fut brillante dans les années 60 et le début des années 70. Si, suivant le mot de Napoléon, « la vaillance et l'amour de la gloire sont chez les Français un instinct, une espèce de sixième sens », ils sont bien affadis en ce début de troisième millénaire.

Traditionnellement, la France apparaît comme une des puissances mili-

taires au sein de l'Europe. Mais si elle détient le troisième budget militaire de la planète, en croissance pour la

première fois depuis une bonne dizaine d'années, celui-ci ne représente que 5 % des dépenses mondiales, contre 36 % pour les Etats-Unis. Au total, l'effort militaire de l'ensemble de l'Europe reste très largement inférieur aux dépenses du Pentagone : l'Union n'accepte toujours pas de payer le prix de sa défense, elle en est toujours réduite à demander assistance militaire aux Etats-Unis, dans

les Balkans et ailleurs. Or, même si certaines menaces semblent avoir disparu, d'autres ont fait spectaculairement surface : nous avons besoin d'une assurance-vie, c'est-à-dire d'un pilier européen de défense. Donc d'une industrie capable de le concrétiser : le budget de défense américain consacre, par exemple, dix à quinze fois plus que le budget français à la recherche dans l'électronique.

L'Europe peut-elle accepter longtemps une telle place, alors que la dynamique de sa création devait progressivement la situer à un rang égal à celui des Etats-Unis ? La France, pour donner un nouvel élan à l'Europe, peut-elle se contenter d'être l'élève moyen de la classe européenne alors qu'elle a su en d'autres époques en être le meilleur sujet pendant plus d'une décennie ?

Ces questions sont capitales, mais ce ne sont pas les seules. L'Europe ne peut se contenter de rattraper les Etats-Unis en termes de croissance. La formule de *l'internationale* : « Le monde va changer de base, nous ne sommes rien, soyons tout » est en train de prendre un petit coup de jeune. Donner une dimension humaine à

la mondialisation, c'est assortir cette croissance d'une dose suffisante de solidarité et d'éthique sans freiner le moteur économique, c'est généraliser un modèle qui permette à la planète de se réconcilier avec un libéralisme tempéré. C'est probablement aussi donner du sens à la vie en dehors de la sphère économique. Vaste programme...

Or, ces perspectives se heurtent à plusieurs obstacles qui sont autant de menaces :

- La construction d'une Europe purement commerciale et économique, sans vision mondiale et donc sans influence, comme le déroulement des récentes crises irakienne et bosniaque l'a démontré - une Europe « ventre mou » du monde ;
- Une mise à l'écart de la société de l'information, dont nous ne serions pas des acteurs majeurs, mais des sous-traitants des logiciels ;
- Une certaine forme de mainmise sur l'Europe du capitalisme anglo-saxon sous sa forme la plus radicale.

L'ENTREPRISE À SA JUSTE PLACE

Dans cet environnement, que peut faire la France ? Depuis trente ans, certaines vérités ont fini par s'imposer : il est à peu près admis

Donner une dimension humaine à la mondialisation, c'est généraliser un modèle qui permette à la planète de se réconcilier avec un libéralisme tempéré.

que l'acteur fondamental de la vie du pays n'est pas le secteur économique, ce n'est pas un agrégat statistique, c'est l'entreprise créatrice de richesses et d'un véritable équilibre social. Parce qu'elle est mortelle, l'entreprise disparaît, parfois dans l'indifférence - quand elle n'a pas la puissance qui attire les caméras de télévision. Souvent elle fait mieux survivre. Mais

d'autres entreprises éclosent comme des champignons, dans les garages, auprès des campus ou ailleurs. Et celles qui ont tenté d'ar-

rêter le temps, parfois en demandant à l'Etat de leur permettre une survie artificielle, ont fini par disparaître. Les mandarins qui dirigent les affaires françaises ont dû apprendre à se rapprocher et à fusionner – et donc, pour certains d'entre eux, à renoncer à leurs fonctions – afin de permettre l'émergence d'un groupe mieux armé à l'échelle de l'Europe et du monde, car il y a un effet de taille dans la guerre économique. Mais pour un grand groupe qui se forme, d'innombrables entreprises doivent naître, se développer pour créer ensemble un tissu industriel dense, mobile, dynamique, se comportant sur le marché planétaire « comme un poisson dans l'eau ».

Mais l'entreprise n'a pas pour seule mission la conquête des marchés. Au centre d'un réseau de concepteurs, de chercheurs, d'innovateurs, de vendeurs, de distributeurs, elle constitue aussi un système éducatif qui doit transmettre les savoirs et les savoir-faire. Elle doit consacrer la primauté de l'homme en faisant cohabiter des états-majors dynamiques et des exécutants mieux informés et responsables. Elle doit aussi devenir un « écosystème » en développant des liens interactifs avec l'environnement. Elle doit enfin, condition incontournable pour sa survie, maximiser son profit. Si en France l'accumulation de l'argent est encore un péché, il faut pourtant frayer avec le diable. Les résultats d'aujourd'hui, distribués ou mis en réserve, font les investissements de demain (dans le premier cas, par appel aux actionnaires satisfaits ; dans le second, par l'autofinancement).

Certains vont au-delà, et pensent que l'entreprise doit s'affirmer comme un contre-pouvoir, comme l'un des acteurs prépondérants de

la démocratie et une force de proposition : dans le dialogue entre l'entreprise et l'Etat, c'est la première qui devrait favoriser la modernisation du second, et non l'inverse...

A vrai dire, l'action conjuguée de ces deux types d'acteurs est nécessaire. L'Etat doit favoriser la liberté d'entreprise, et le chef d'entreprise ne doit plus considérer l'Etat comme son ennemi : l'un et l'autre pensent à l'échelle internationale. L'Etat doit également savoir que la société industrielle et le monde des entreprises ne se modifient pas par décret, ce qui ne l'exonère pas de ses responsabilités. Car le sort de l'équipage n'est pas indépendant du cap du bateau.

L'Etat doit favoriser la liberté d'entreprise, et le chef d'entreprise ne doit plus considérer l'Etat comme son ennemi : l'un et l'autre pensent à l'échelle internationale.

La France a su, au sortir de la Seconde guerre mondiale, restaurer son économie. Sous l'impulsion du Général de Gaulle puis de Georges Pompidou, l'Etat a encouragé le développement de richesses nouvelles au travers d'une ambition affichée et d'une

relation avec le monde industriel qui a fait de celui-ci le fer de lance de notre développement. Puis, dans un monde en mutation, nous avons commencé à nous interroger sur le trop grand interventionnisme de l'Etat et remis en question notre propre culture : l'objectif, en soi, est louable et l'évolution vers une plus grande liberté, favorisant les initiatives individuelles, est souhaitable. Mais l'effacement trop rapide de l'Etat peut se traduire par une absence de stratégie, d'objectifs et de volonté.

AJOUTER DE LA CROISSANCE À LA CROISSANCE

Quelques expériences contemporaines pourraient d'ailleurs orienter utilement les réflexions. Le panorama économique européen

depuis une vingtaine d'années est moins homogène qu'il n'y paraît, quand on observe les performances de certains pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Finlande : ils ont réussi, sur des périodes de huit à dix ans, à croître sensiblement plus vite que la moyenne européenne, comme nous l'avions nous-mêmes fait dans les années 60 et le début des années 70. Cette avance est souvent de l'ordre d'un point sur la longue période, sans correspondre de façon évidente à un effet de rattrapage. Il semblerait donc, malgré l'interdépendance au sein de l'Union européenne (sans parler de l'Euro-land), que nous disposions d'un degré de liberté de l'ordre d'un point de croissance par an. Sans aller jusque là, n'est-il pas possible de reconquérir une avance d'un demi à trois quarts de point par rapport à la moyenne européenne, ce qui aurait un impact considérable en termes d'emploi et d'influence ?

Un certain nombre d'études macro-économiques sont particulièrement éclairantes sur l'alchimie à mettre en œuvre. Celle de l'économiste américain Robert Barro couvre plus d'une centaine de pays sur une période de trente ans. Les déterminants de la croissance économique et les écarts entre économies riches et pauvres sont partiellement expliqués par des variables extra-économiques. L'auteur conclut que la croissance du revenu réel par habitant repose sur :

- le respect du droit,
- un faible niveau de dépenses publiques,
- une inflation maîtrisée (mais non nulle : seuls des taux d'inflation très élevés semblent freiner sensiblement la croissance),
- un minimum de libertés politiques,
- une espérance de vie à la naissance élevée,
- un fort niveau d'enseignement secondaire,
- une amélioration des termes de l'échange (c'est-à-dire des prix compétitifs),
- un fort taux d'investissement.

D'autres travaux, ceux d'Aschauer (1989) et de Romer (1990), montrent que l'investissement public est également un des moteurs d'une croissance soutenue et des progrès de productivité des facteurs privés. Dans ce contexte, *l'investissement public* est beaucoup plus important que la *dépense publique* en général. Enfin, de nombreuses études attribuent à l'innovation un rôle essentiel. Celle-ci, on le sait, peut entraîner, au moins dans un premier temps, un gain sans commune mesure avec la dépense initiale. Et elle peut se nourrir de circuits qui ne sont pas forcément tous innervés dans la recherche de type universitaire – une réalité trop méconnue en France.

LE RÔLE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

Comment créer cet environnement qui allie l'innovation, la réduction de la dépense publique non créatrice de richesses, un fort niveau d'enseignement jusqu'au niveau du baccalauréat, une meilleure compétitivité, un taux d'activité plus élevé, de forts taux d'investissement ?

C'est là, sans aucun doute, l'affaire de la puissance publique. On ne saurait échapper à une analyse des modes d'intervention étatiques et de leur pertinence sur la formation, les infrastructures, les prélèvements obligatoires, les modes de redistribution, l'efficacité des services publics.

L'Etat est aussi dans son rôle quand il encourage l'investissement à l'étranger pour pérenniser les exportations et libérer de la dépendance à l'égard du reste du monde, quand il encourage les rapprochements entre grandes entreprises pour leur conférer une taille mondiale, quand il se préoccupe de la natalité des entreprises. Et quand il incite celles-ci à devenir le creuset d'ambitions communes et de solidarités.

C'est bien d'une culture qu'il s'agit, au niveau des nations qui s'affron-

tent économiquement. Développer et partager la connaissance, c'est bien développer les moyens d'une culture, c'est donner l'autonomie à une société. Il n'y a pas de communauté solide sans convictions partagées.

Mais au-delà de la création d'un environnement favorable, l'Etat ne peut être absent d'une tâche essentielle, celle de la mobilisation. Quelles que soient les mesures prises, on ne gagnera pas un point de croissance supplémentaire par rapport aux voisins (qui appliquent les mêmes recettes) si on ne donne pas au monde des entreprises, y compris leurs salariés, une plus grande ardeur au travail et un élan supplémentaire en lui indiquant une ambition. De Gaulle puis Georges Pompidou ont su le faire – et, plus récemment, Ronald Reagan et Bill Clinton pour les entreprises américaines. Pour réussir une telle mobilisation, le verbe n'est pas sans intérêt. Pourquoi ne pas aider les entreprises à orienter leurs choix en définissant pour la France (et pour l'Europe) quelques priorités essentielles ?

Une communauté d'intérêts doit unir la puissance publique et le monde des entreprises. Mais celles-ci, de leur côté, sont peut-être devenues trop gestionnaires. On « surgère » de façon un peu mécanique sans se soucier suffisamment des problèmes humains. Or, le chef d'entreprise a deux missions : celle d'être rentable et de survivre, et celle d'être au service d'une collectivité humaine. Ce second aspect donne du sens à sa mission. Mais survivre est prioritaire.

Nous sommes en présence d'une dialectique entre l'obligation et le sens. Lorsqu'une entreprise est en difficulté, elle bute très vite sur le problème de la masse salariale. Si le chef d'entreprise ne considère que

l'« obligation », il licenciera brutalement. S'il attache au contraire une importance au « sens », il recherchera d'autres voies avant d'en venir aux « plans sociaux », ou s'attachera à en limiter les effets destructeurs. Sur ce point également, la puissance publique a un rôle à jouer.

Bref, l'Etat n'a pas fini d'être le grand ordonnateur de la politique économique.

Pourquoi ne pas aider les entreprises à orienter leurs choix en définissant pour la France (et pour l'Europe) quelques priorités essentielles ?

Trois pays nous donnent l'exemple d'une certaine forme de réussite : aux Pays-Bas, depuis l'accord de Wassenaar en 1982, la volonté commune de tous les partenaires sociaux et de l'Etat a permis un supplément de croissance significatif par rapport à l'Europe ; les Danois sont arrivés à concilier l'Etat-providence avec un libéralisme qui permet au moteur économique de tourner plus vite ; enfin la Finlande, grâce à ses efforts en faveur de la

recherche-développement, est devenue le pays de l'innovation en Europe, et en 2001 le pays le plus compétitif du monde devant les Etats-Unis.

A nous, Français, de faire aussi bien avec notre propre culture et nos propres atouts. A nous, Européens, de faire mieux en visant plus haut. ●